

Avis de constitution

SOCIETE « AMOS HOLDING INTERNATIONAL »

Siège Bingerville Yamadan non loin de l'hôpital  
Mère Enfant de Bingerville, Lot 77, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 15/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMOS HOLDING INTERNATIONAL

»

Objet : La Société a, en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire, pour objet :

(i) la prise de participations financières dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. ;

(ii) la prise de participation dans des sociétés ayant elles-mêmes pour objet l'acquisition de biens pour se constituer un patrimoine, le gérer et organiser sa transmission ;

(iii) la détention et la gestion de toutes les participations acquises ;

(iv) la réalisation de toutes opérations financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ; et

(v) d'une manière générale, tous services et toutes opérations industrielles commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bingerville yamadan non loin de l'hôpital  
Mère Enfant de Bingerville, Lot 77, Ilot 10

Dirigeant(s) M SALAMI MINKAÏLA ABOLAYO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02228 du 23/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25550/GTCA/RC/2025 du 23/04/2025

